

La fibre économique de la CCBTA

Connexion. Le raccordement de la première entreprise, Ecoénergie, au très haut débit a été célébré ce vendredi matin.



■ Arnaud Volpilière est à la tête d'Ecoénergie depuis 2010.

Arnaud Volpilière est un PDG heureux. « On a cette possibilité de travailler à distance. J'ai travaillé hier à la maison, j'avais l'impression d'être au bureau ! » Son entreprise, Ecoénergie, installée à la zone industrielle Domitia, vient d'être la première raccordée à la fibre optique par le fournisseur Netiwan opérant pour le compte de la communauté de commune, avec un débit de 200 mégabits montant et descendant. Et depuis que le robinet du

très haut débit (THD) est ouvert, ça change tout. « L'échange de données entre entreprises est une des facteurs clé du succès, lâche-t-il. Et puis il en va du confort de travail de nos collaborateurs », enchaîne-t-il, assurant avoir vu des salariés partis à cause d'un débit incertain.

« Des fichiers très lourds à transmettre »

Son entreprise n'a pas traîné pour être première sur les rangs du raccordement au THD. « Une nécessité, car on



■ L'entreprise a notamment équipé les thermes des Fumades dans le Gard.

PHOTOS F. G. ET DR

a des outils de calculs puissants et des fichiers très lourds à transmettre », décrit Arnaud Volpilière.

Ce Nîmois, ancien cadre de Henkel, le géant mondial allemand de produits d'entretien, cosmétiques et colles (Le Chat, X.Tra, Mir, Fa, Diadermine, Loctite...), a quitté Paris et l'Allemagne, pour revenir dans le Sud. Fils d'un ancien président de la CCI du Gard, il voulait reprendre une entreprise. « Je la voulais dans le Gard, près de Nîmes, dans l'industrie et tournée vers le développement dura-

ble, et que ce soit une PME. »

Traitement de l'air et déshumidification

Il a finalement opté pour Ecoénergie, fondée par Marcel Blanc en 1980, spécialisée dans la conception, la fourniture et la mise au point de système de traitement d'air et de déshumidification. Ses domaines d'intervention sont l'industrie, les musées, les patinoires et les piscines couvertes, où il importe de gérer au plus fin l'hygrométrie. « La piscine publique est le bâtiment le plus éner-

givore, avance Arnaud Volpilière. Nous, on peut faire gagner 30 à 40 % de dépenses d'énergie. Sachant que le coût moyen d'une piscine est de 7 M€, que les frais de fonctionnement représentent en moyenne 15 % de ce montant par an et le poste énergie est le premier poste de dépense. » Avec de tels atouts, Ecoénergie ne peut que faire vibrer la fibre beaucairoise auprès des municipalités soucieuses de faire des économies.

FRED GAUTIER

EN CHIFFRES

Leader

Avec 15 salariés (pas tous à Beaucaire), Ecoénergie réalise un chiffre d'affaires annuel entre 2,5 et 3 M€. Le panier moyen est de 100 000 €.

« Dans le Gard, on a réhabilité l'équipement des thermes des Fumades, on a équipé la piscine aquatique du toboggan à Alès et la patinoire de Nîmes », indique le PDG Arnaud Volpilière.

Ecoénergie a également équipé la piscine de Chartres, « la plus grosse de France », il y a peu le centre aquatique de Reims, et plusieurs Center Park.

Ecoénergie est leader sur son marché en France, et a aussi des clients en Belgique et en Suisse. L'entreprise effectue 50 à 60 opérations par an sur « un marché de niches », reconnaît son PDG.

La piscine représente 80 % de son activité. Le parc de piscines publiques est de 4 500 en France, dont 4 000 sont couvertes. « On estime que 50 % de ces piscines sont à refaire », indique Arnaud Volpilière. De quoi voir venir...

33 entreprises du territoire ont déjà signé pour avoir le raccordement

« Aujourd'hui, c'est comme un cadeau de Noël, déclarait, ce vendredi, Juan Martinez, le président de la CCBTA. Ravi que constater que la politique d'accès à la fibre des entreprises du territoire porte ses fruits. Il est important que l'on soit connecté au même titre que les grosses agglomérations », affirmait-il. Beaucaire Terre d'Argence joue aussi les Mères Noël puisqu'elle offre les frais de raccordement jus-

qu'à fin 2018. « On a reçu aujourd'hui trois bons de commande », se réjouissait-il. La CCBTA compte 300 entreprises en zone d'activités et 50 hors zone. 33 ont d'ores et déjà signé avec l'opérateur Netiwan (lire ci-contre). « Si les clients prennent un abonnement, la CCBTA tire la fibre », assure-t-il. Sachant que la CCBTA a déjà dépensé 1,8 M€ sur les 2,5 M€ prévus en investissements.



■ Le président Martinez, la députée et les élus de la CCBTA. F. G.

Opérateur et fournisseur

Fondée en 2005 et basée à Bouillargues, Netiwan est l'opérateur d'infrastructure et fournisseur de télécommunication choisi par la CCBTA pour l'accès au très haut débit. « Nous opérons pour l'industrie, les TPE, PME et collectivités locales », indique Vincent Arcas, directeur développement associé de Netiwan. Avec 16 salariés, l'entreprise bouillarguaise tisse lentement sa toile.

« Nous travaillons déjà avec l'agglomération de Nîmes et celle d'Arles. » Et maintenant, entre les deux, avec la CCBTA. Selon les demandes de ses clients, Netiwan fournit plusieurs types de débits : 200 mégabits, 100, voire en dessous selon les besoins. « Nous avons pour objectif 100 clients à la fin 2019, ce qui n'est pas irréaliste. Nous avons déjà signé 33 contrats en un mois et demi ! »